



COMMUNIQUE DE PRESSE
Des campings sans pesticides !



**18 campings de la région Occitanie s'engagent aussi dans le Zéro Phyto
auprès de la FREDON Occitanie**

A l'occasion de la 14^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides, la FREDON Occitanie et ses partenaires techniques et financiers ont remis ce jeudi 28 mars 2019 le prix « Engagé zéro Phyto » à 18 campings pilotes, afin de valoriser leurs démarches exemplaires « zéro pesticide ». Cette distinction concrétise ainsi l'engagement de ces gestionnaires d'hôtelleries de plein air dans la charte régionale « Zéro Phyto » qui compte déjà 322 communes et 3 intercommunalités et 3 départements !

Une première pour les campings !

Faisant suite à l'engagement exemplaire des collectivités de la région Occitanie, la FREDON Occitanie et ses partenaires ont proposé d'accompagner et de valoriser les gestionnaires de campings souhaitant s'inscrire dans une gestion « zéro phyto ». 18 campings ont répondu à ce premier appel à candidature, après rencontre individuelle et audit des pratiques, tous répondent aux critères d'adhésion à la charte régionale « Engagé Zéro Phyto ».



Liste des campings distingués ce jeudi 28 mars :

Camping Bellerive (12), Camping La Romiguière (12), Domaine de Pradines (30), La Porte d'Autan (11), Camping Saint Lambert (12), Camping TOHAPI La Boissière (12), Camping municipal de Nasbinals (48), Camping municipal Les Courtals (11), Camping de la Giraille (11), Camping Le Bellevue (34), Camping Beavregard Plage (34), Camping Le Château de Fereyrolles (30), Camping Beau Rivage (30), Camping Les Floralys (11), Camping des Etoiles (12), Domaine de la Paille Basse (46), Camping Le Rêve (46), Camping de Pujol (66).



Carte dynamique sur : <https://www.fredonoccitanie.com/jevi/3510-2/>



COMMUNIQUE DE PRESSE

Des campings sans pesticides !



Un engagement au-delà des exigences réglementaires

Si la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires d'origine chimique par les personnes publiques sur de nombreux espaces, les gestionnaires privés ne sont pas concernés par ce dispositif. L'engagement des 18 gestionnaires de campings en est plus exemplaire !

Le zéro phyto... pour les particuliers aussi !



Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des produits phytosanitaires d'origine chimiques pour jardiner ou désherber. Cette réglementation a pour objectif de protéger les jardiniers amateurs et de préserver l'environnement.

Ce printemps, l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) lance la campagne « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète » qui appelle à un potager, un jardin, une terrasse, une allée, un balcon ou encore une maison sans pesticides.

Adaptation régionale de la campagne sur : www.fredonoccitanie.com/jevi/

La FREDON Occitanie est missionnée pour l'animation et la coordination du volet « Jardins, Espaces Verts et Infrastructures » du plan régional Ecophyto. Cette mission s'articule autour d'un réseau de compétences régionales, œuvrant sur la production et la mutualisation de références techniques, rassemblant toutes les collectivités, associations et gestionnaires d'espaces publics ou privés.

Retrouvez toutes nos ressources et les solutions Zéro Phyto adaptées à vos espaces sur : www.fredonoccitanie.com/jevi/

Contact :

Clément BAUDOT - Chargé de projet Zéro Phyto en Jardins, Espaces Verts et Infrastructures
06 33 87 08 55 - c.baudot@fredonoccitanie.com - www.fredonoccitanie.com/jevi/

